

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 01 octobre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Bartholdi – La City 2 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

La séance (partie décisionnelle) est ouverte à 18h00 et levée à 18h15.

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Anne BENEDETTO, M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance :

Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mandants : Anne BENEDETTO

Mandataires : Christophe LIME

Délibération n°2020/005323

Rapport n°11 - Fonds "Actions de sensibilisation au développement durable" - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

Fonds "Actions de sensibilisation au développement durable" - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

Rapporteur : Anne Vignot, Présidente

Commission : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Actions de sensibilisation au développement durable »	Montant du budget 2020 : 8 000 € Montant de l'opération : 1 994 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 1 994 €, au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », au Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, pour la saison de médiation scientifique ayant pour thème les lichens.

I. Présentation de l'opération

Le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBN FC - ORI), souhaite lancer la saison de médiation scientifique sur le thème des lichens.

Ouvert au grand public, aux étudiants et aux chercheurs, ce projet d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité locale est destiné à faire connaître les différents « pouvoirs » des lichens, leurs applications et l'intérêt des recherches réalisées autour de ces espèces végétales.

Les animations se dérouleront à l'automne et seront organisées autour de la création d'une mallette pédagogique, d'une mini-exposition, d'un escape game botanique et de sorties-conférences. La valorisation d'herbiers existants documentera également les différents outils créés pour l'occasion.

II. Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Conception des outils	6 490	Autofinancement	7 976
Animations	3 480	Subventions sollicitées	
		Grand Besançon Métropole ⁽¹⁾	1 994
TOTAL DEPENSES	9 970	TOTAL RECETTES	9 970

(1) Pour cette action, le CBN FC - ORI sollicite une aide financière de 1 994 € auprès de Grand Besançon Métropole.

III. Proposition

Le projet présenté par le CBN FC - ORI répond aux critères d'éligibilité fixés par le cadre d'application pour l'attribution de subventions aux « Actions de sensibilisation au développement durable » adopté par délibération du Conseil communautaire du 31 mars 2016.

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention GBM			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
9 970 €	9 970 €	20 %	1 994 €
TOTAL Subvention GBM			1 994 €

Au regard du règlement du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », le CBN FC - ORI peut bénéficier d'une subvention de 1 994 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

Mme PRESSE et M. ORY, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de l'opération engagée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBN FC – ORI),
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 994 € au CBN FC - ORI, pour l'organisation de la saison de médiation scientifique sur la thématique des lichens.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2